

**Formation d'éco-conseiller
& Mastère spécialisé 'Eco-conseiller : analyse et gestion de l'environnement**

Présentation des enseignements : les différents axes

- Initiation au développement durable
- **Introduction au droit de l'environnement**
 - ✓ *Droit européen et national : acteurs et outils*
- Connaissances des milieux et des politiques
- Gestion des risques et préservation des ressources
- Outils de management
- Méthodes et outils de communication
- Approfondissement

Axe « Introduction au droit de l'environnement »

Coordination de l'axe et du thème :

M. Bernard DYSSLI, DESS Droit de l'environnement, consultant formateur

Objectif de l'axe :

apporter les connaissances de base nécessaires à tout éco-conseiller dans les domaines juridique et administratif.

Thème "Droit européen et national : les acteurs et les outils"

Objectifs :

- au delà de la transmission des bases juridiques essentielles, exposer les mécanismes fondamentaux du droit de l'environnement et les façons d'utiliser cette branche du droit dans un objectif de développement durable ;
- mettre en évidence les pouvoirs et les juridictions concernant les différentes composantes de l'environnement (responsabilités sectorielles) ;
- préciser les rôles et compétences des multiples acteurs publics de l'environnement, de l'échelon européen à l'échelle locale.

Contenu :

- introduction au droit par l'exemple du droit de l'environnement,
- la juridiction administrative,
- la juridiction judiciaire,
- le droit international et les institutions internationales en matière d'environnement,
- les politiques et institutions européennes en matière d'environnement,
- les compétences en environnement de l'Etat et des collectivités locales
- la police de l'environnement et la réglementation des installations classées,
- les marchés publics et délégations de service public,
- cas pratiques...

remarque : l'approche sectorielle du droit est déclinée dans les thèmes concernés